

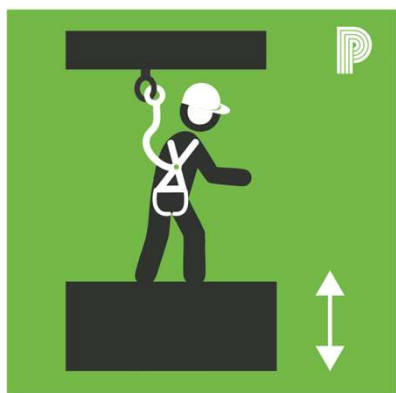


LIFE SAVING RULES

Les 5 Règles qui Sauvent

Des règles qui sauvent, pour que tout le monde rentre chez soi en vie, chaque jour

1. TRAVAIL EN HAUTEUR :
PORT DU HARNAIS



2. ESPACE CONFINE:
RESPECT DES CONDITIONS
D'ACCES



3. CONSIGNATION CONCERTEE:
COMPRENDRE, VERIFIER,
MAITRISER LES RISQUES



4. NE JAMAIS SE TROUVER SOUS
UNE CHARGE SUSPENDUE



5. PORT DE LA CEINTURE DE
SECURITE DANS TOUS LES
VEHICULES



♥ LIFE SAVING RULES

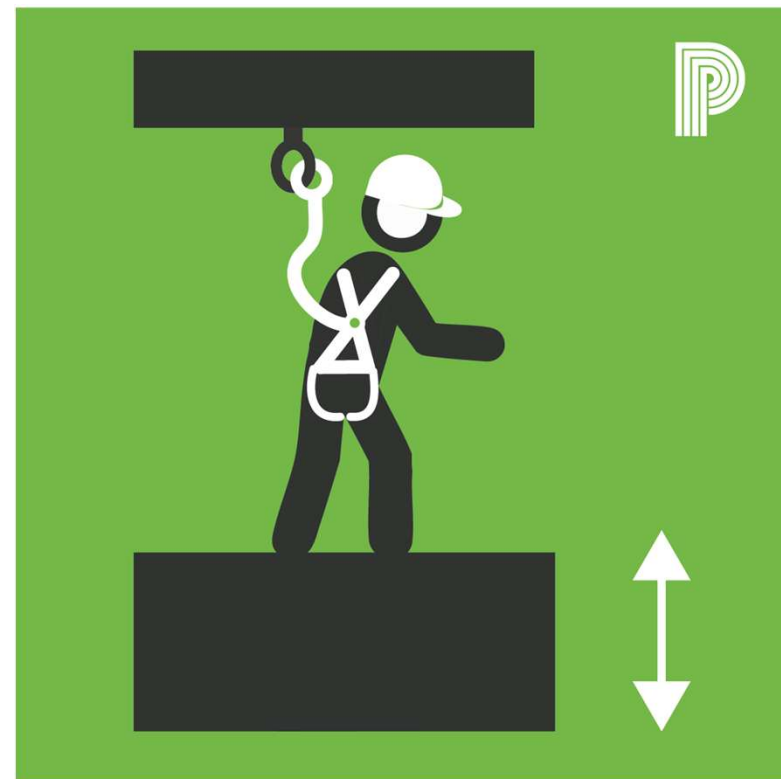
1. TRAVAIL EN HAUTEUR: PORT DU HARNAIS

En pratique:

Je me protège des chutes :

- S'il n'y a pas de protection collective en place, je porte un harnais attaché à un point d'ancrage sécurisé
- Je vérifie systématiquement l'état de mon harnais avant chaque utilisation

⇒ Si ces conditions ne sont pas respectées, j'arrête le travail



Risque:



♥ LIFE SAVING RULES

2. ESPACE CONFINE: RESPECT DES CONDITIONS D'ACCES

En pratique:

Je ne pénètre dans un espace confiné que si :

- Je possède un permis de pénétration spécifique;
- Toutes les conditions de sécurité reprises sur le permis sont remplies (mesure d'ambiance correcte, vigie présente,...);



Risques:



♥ LIFE SAVING RULES

3. CONSIGNATION CONCERTÉE : COMPRENDRE, VÉRIFIER, MAÎTRISER LES RISQUES

Avant toute intervention, je^(*) **me concerte** avec le propriétaire de l'installation (producteur) qui délivre l'autorisation de travail, (que la consignation ait été réalisée par la production ou par moi-même) pour :

1. **Comprendre** précisément la consignation réalisée et son périmètre
2. **S'assurer** que l'isolement effectif de toutes les sources d'énergie et l'absence de fluides ont été **vérifiés**
3. **Identifier ensemble les risques résiduels** (liés à l'installation ou à l'équipement si le point 2 n'est pas 100% possible), **et prendre les mesures nécessaires** :
 - Méthode de travail
 - EPI spécifiques
 - Moyens de prévention complémentaires

Après validation de ces trois points:

- **J'appose mon cadenas** sur la lock box ou sur l'élément permettant l'isolement.
- Le propriétaire de l'installation **délivre l'autorisation de travail**.

(*) *Intervenant ou chef d'équipe*



Risques:



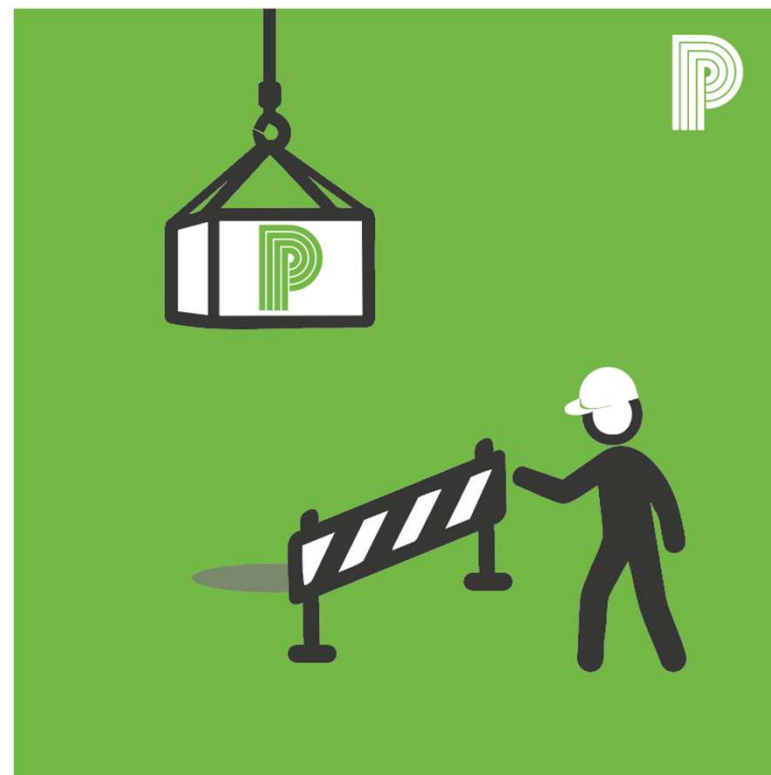
LIFE SAVING RULES

4. NE JAMAIS SE TROUVER SOUS UNE CHARGE SUSPENDUE

En pratique:

Je ne me positionne jamais sous une charge suspendue, ni dans la zone d'exclusion (balisage) :

- Je reste à distance sécuritaire tant que la charge n'est pas posée au sol ou stabilisée de manière sûre.
- Je respecte la signalisation, je ne franchis jamais un balisage (sauf avec l'autorisation de la vigie).



Risque:



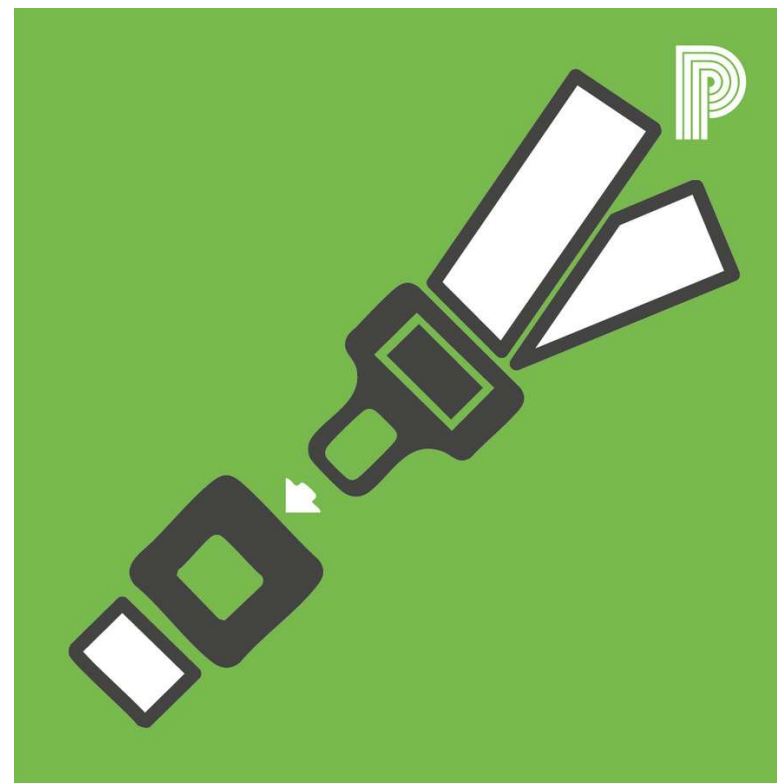
LIFE SAVING RULES

5. PORT DE LA CEINTURE DE SECURITE DANS TOUS LES VEHICULES

En pratique:

- Je porte toujours ma ceinture de sécurité lorsque je conduis un véhicule ou un engin (voiture, camion, chariot élévateur/clark, bulldozer, tracteur...).
- L'obligation de porter la ceinture s'applique aussi aux passagers.

Remarque : pour les chariots élévateurs, le port de la ceinture n'est pas obligatoire si la cabine est équipée d'un autre système de retenue (porte de sécurité);



Risque:



LIFE SAVING RULES



La sécurité est non-négociable.

Chacun — Prayonnais, intérimaire, sous-traitant, visiteur — se doit de toujours respecter les Règles qui Sauvent.

Enfreindre une Règle qui Sauve, c'est mettre sa vie en danger.

Enfreindre une Règle qui Sauve, c'est en assumer les conséquences parce que votre sécurité — et celle des autres — nous est primordiale.

Vous avez le pouvoir et le devoir d'arrêter le travail si quelque chose vous semble dangereux.

La direction de Prayon

Je suis responsable de ma propre sécurité et je suis attentif à celles des autres.

J'évalue toujours les risques auxquels je suis exposé.

Si nécessaire, je fais un stop pour me mettre en sécurité et je contacte ma hiérarchie.

Vous avez une question ? Contactez le service sécurité du site

Vidéos



• Engis, Puurs & Bex

• Les Roches

Quiz

• Engis, Puurs

• Les Roches

• Bex

ENGIS, PUURS

ROCHES

BEX

